



LIGUE DE FOOTBALL DE LAGUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football

Membre de l'Union Caribéenne de Football Membre de la CONCACAF

Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98

Email : football.guyane@wanadoo.fr

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 19 novembre 2025 : Début de la séance 20H00

ORDRE DU JOUR :

- 1- INFORMATIONS DU PRESIDENT
- 2- VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 3 NOVEMBRE
- 3- VALIDATION DES NOUVEAUX MEMBRES DE COMMISSIONS
- 4- INFORMATIONS SUR LE DEFRAIEMENT DES ARBITRES ET DES DELEGUES – SAISON 2024-2025

Présents :

Steven CAROUPANAPOULLE ; Teed GASPARD ; Muriel NOUREL-ICARÉ ; Roberto EUGENE ; Judes AGATHON ; Yannick MARIEMA-HORTH ; Andral CHALOT ; Yasmina MERILLE ; Faufé DJABA;; Guy Grégory PRÉVOT ; Désiré Harold KAKAI;;

Franck JACQUET arrivé à 20h56

Patrick JEAN-BAPTISTE-NICOLAS arrivé à 21h15

Bernadin MONIMONFOU arrivé 22h20

Absents Excusés

Sandrine ASDRUBAL

Absents

Rollin BELLONY; Florentin POPIEUL ; Muriel HIGHT

1- INFORMATIONS DU PRESIDENT

- 1- Déplacement du président de la ligue à la FFF à l'occasion de la conférence des présidents de Ligue du 20 au 23 novembre 2025.
- 2- Le DTR Marvin DESMANGLES et la secrétaire Générale Sandrine ASDRUBAL ont fait un déplacement au Guatemala du 15 au 19 novembre afin de participer à des ateliers pour le développement du football de jeunes et féminins.
- 3- Déplacement du Président du 3 au 7 décembre 2025 à Washington pour une réunion des présidents adhérents à la CONCACAF.
- 4- Déplacement du Président du 11 au 14 décembre 2025 à la FFF pour une réunion de travail avec la direction du Football Amateur et l'assemblée fédérale de la FFF.
- 5- Lancement de la coupe des 4 DÔKÔ du 17 au 27 décembre 2025.
- 6- Le médecin fédéral, docteur HOUNHOU-GAN Éric est nommé chef de délégation pour accompagner

l'équipe qualifiée au 8^{ème} tour de coupe de France du 24 novembre au 1^{er} décembre 2025 à Clairefontaine. En sa qualité d'arbitre fédéral, Monsieur Guy Grégory PREVOT fera parti de cette délégation et arbitrera le match qui opposera STEENVOORDE AS à BETHUNE STADE FC.

- 7- Un cabinet RH est mandaté pour le déploiement d'une mission PCRH (Prestation Conseil Ressources Humaines) pour l'accompagnement du personnel de ligue sur le développement de leur compétence.

2- VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 3 NOVEMBRE

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider le PV du comité directeur du 3 novembre.

3- VALIDATION DES NOUVEAUX MEMBRES DE COMMISSIONS

Inscriptions aux Commissions - Réunion CD du 19.11.2025				
NOM	PRENOM	CLUB	Choix 1	Choix 2
BAUER	Jean-Baptiste	ZENITH PIRATSKY	DF	
CAPRO-PLACIDE	Nicolas	Indépendant	CR APPEL	
DORANTE	Jean-Denis	ASC ARMIRE	CRMLD	CR APPEL
SOW	Khaly	Indépendant	CRSA	
WATKINS	Sherry Ann	NST51	CR APPEL	

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider les candidats suivants :

LES MEMBRES DE COMMISSIONS VALIDES LE 19.11.2025

DF: DEPARTEMENT FUTSAL	
1	BAUER Jean-Baptiste

CRMDL: COMMISSION REGIONALE DES MUTATIONS ET DELIVRANCE DES LICENCES	
1	DORANTE Jean-Denis

4- INFORMATIONS SUR LE DEFRAIEMENT DES ARBITRES ET DES DELEGUES – SAISON 2024-2025

La Ligue de Football de la Guyane tient à apporter les précisions suivantes concernant le traitement des défraiements pour la saison 2024-2025 :

1. Arbitres de football :

- Les défraiements du 1er trimestre ont été versés début octobre 2025.
- Les défraiements du 2e trimestre sont prévus, sous réserve du bon déroulement des opérations, courant décembre 2025.

2. Arbitres de futsal :

- L'ensemble des défraiements pour toute la saison 2024-2025 a été effectué cette semaine.
- Les finalités restantes, encore en cours de traitement, seront régularisées la semaine prochaine.

3. Finalités – saison 2024-2025 (football) :

- L'intégralité des finalités a été défrayée.

4. Rappel important :

Les arbitres n'ayant pas encore reçu leur défraiement doivent impérativement transmettre un RIB conforme à la Commission Régionale de l'Arbitrage (CRA) pour enregistrement et programmation du paiement.

5. Délégués de match :

- Un premier listing de défraiement a bien été transmis, mais il comporte des erreurs.
- Une correction est attendue de la part des délégués, afin qu'un nouveau fichier conforme puisse être transmis à la comptabilité de la LFG.
- Le paiement des délégués sera effectué dès réception du listing corrigé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève le 20/11/2025 à 2H47.

La Secrétaire Générale Adjoint

Andral CHALOT



Le Président

Steven CAROUPANAPOULLE

